

Bulletin d'inscription pour l'année 2024/2025
à l'association « Yoga du Versant du Soleil »



Nom : _____

Prénom : _____

Adresse _____

Téléphone mobile : _____

Mail (merci d'écrire distinctement) : _____

Peut recevoir les informations via WhatsApp : oui non

Engagement (merci de cocher) :

1. Adhésion à l'association : 10 € obligatoire pour tous

À l'ordre du Yoga du Versant du Soleil.

2. Participation aux cours : **à l'ordre de Chenal Gérard**

- Année entière adulte : 250 €

- Remise fidélité renouvellement année réduction 10 euros

- Trimestre adulte : Période 1 (1^{er}/09 au 1^{er}/12 2024) : 100 €

Période 2 (1^{er}/12 au 1^{er}/03 2025) : 100 €

Période 3 (1^{er}/03 au 30/06 2025) : 110 €

- Année entière couple 1 cours semaine (ou deux personnes du même foyer) : 440€

- Tarif à la séance : 12 €

- Mineur 6 euros la séance adhésion obligatoire.

(Possibilité de payer en 3 fois, chèques remis à l'inscription.)

Lieu : Granier, Villette.

Les personnes engagées à l'année et trimestre peuvent suivre les cours sur les autres villages sans supplément de prix. Possibilité sur simple prise d'adhésion (10 euros) de suivre les cours sans supplément de prix avec Yoga La Plagne Tarentaise (Bellentre, La Cote d'Aime)

Rappel cours 18h30 à 20 heures : Lundi soir Granier, mardi soir Villette.

Pas de séances pendant les vacances scolaires (sauf si échange de cours).

Remboursement engagement à l'année **seulement sur justificatif médical et déménagement à plus de 50 km.**

Précautions médicales : les personnes qui souffrent de maladie chronique : cancer, tuberculose, ulcères, hernies, hyper-tension par exemple, ou ceux qui ont eu des fractures, des opérations récentes, devront consulter un médecin avant de commencer la pratique. Dans tous les cas, **il est vivement conseillé de signaler tout problème de santé à l'enseignant, ceci pour votre sécurité.**

A : le Signature adhérent(e) :